ECOLE *:……*

Nom de l'assistant de prévention chargée de la tenue du registre ……

Le registre de santé et de sécurité au travail doit être mis à la disposition de tous les agents (personnel) et usagers, dans tous les services ou unités quels que soient les effectifs, afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.
Tout agent (ou usager) d'un service ou d'une unité peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Date : …… Nom et prénom de l'agent/personnel ou de l'usager :

……

Heure : …… Signature :

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail:

Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :
• Un risque éventuel observé ou encouru,
• Un accident ou un incident vu ou vécu,
• Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
• Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général …).
Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

……..
……
……..
……..
……..
……..
……
……
……
……

Visa du directeur ou de la directrice de l'école :

Date et heure de la transmission de l'observation ci-dessus à l'IEN

……..……..

Signature

Visa de l'assistant de prévention :

Date et heure de la prise en compte de l'observation ci-dessus

……

Date et heure de la transmission de l'observation ci-dessus à l'IEN

……..……..

Signature de l'assistant de prévention :

Nom de l'IEN de circonscription Date : ……

…… Signature :

Observations (éventuelles) de l'IEN de circonscription, responsable hiérarchique :

(Pouvant comprendre, le cas échéant, la ou les solutions envisageables)

……..
……..
……
……..

Examen par le conseil d'école ou le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental

Conseil d'école - date : Observations éventuelles :

……
……
……

CHSCTD - date : Observations éventuelles :

……
……
……